

PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 29 JUIN 2012

L'an deux mil douze, le vendredi vingt neuf juin à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Etréchy, légalement convoqué, s'est réuni Espace Jean Monnet, sous la présidence de Monsieur le Maire, Julien BOURGEOIS.

Délibération 038/2012 : "suppression de postes".

SUPPRESSION DE POSTES

M. BOURGEOIS présente le rapport.

Il est envisagé de supprimer deux postes à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2012 suite à la mutation de deux agents.

| Postes à supprimer | Nombre | Date d'effet |
|---------------------------|---------------|---------------------|
| Rédacteur chef | 1 | 01/07/2012 |
| Rédacteur territorial | 1 | 01/07/2012 |

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer sur ce point.

Considérant la mutation de deux agents à compter du 1^{er} juillet 2012,

APRES DELIBERATION, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**,

DECIDE de modifier le tableau des effectifs comme indiqué ci-dessus: